

### **Cadre général**

Direction// service ou pôle d'affectation : DILAS

Référence au programme, schéma, mission existant :  
224 insertion professionnelle, actions d'emploi et de formation

Description de l'action actuelle :  
Prise de contact avec Conseil régional  
Elaboration d'une convention en cours avec les employeurs du secteur de l'aide à la personne  
Perspectives : étendre la démarche aux filières de l'hôtellerie - restauration et du bâtiment

Axe(s) stratégique(s) de référence : Permettre une insertion professionnelle réussie (axe 5)

### **Description du projet**

Objectifs : - passer d'une logique de dispositifs d'insertion à une logique de parcours et d'accès progressif à l'emploi  
- faciliter le retour et l'accès à l'emploi durable

Description du projet :

1. *bénéficiaire / public cible* : bénéficiaires du RMI, de minima sociaux et jeunes de 16 à 25 ans en insertion
2. *Présentation du contenu du projet* :
  - Construire des filières d'insertion professionnelle en mobilisant les différents paliers de l'offre d'insertion et en articulant différentes prestations sur un même domaine professionnel
  - Mobiliser les acteurs de l'emploi et de la formation, construire des référentiels de compétences et les inscrire dans des étapes de parcours d'insertion et de qualification,
  - Territorialiser la démarche au niveau des Pays en appui sur les Comités de Pays de lutte contre les exclusions (CPLÉ) en lien avec le partenariat territorial interne (territoires d'action sociale, chargés de mission Pays de la DDEI, ...) et externe (Conseillers Emploi Formation de la Direction départementale du Travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, Délégués territoriaux du Conseil régional ...)
3. *Moyens et coûts* :  
Mobilisation du FSE et crédits insertion (programme 224)  
Moyens humains existants

Modifications proposées par rapport à l'existant :  
Démarche nouvelle

Etat d'avancement et prochaines étapes d'élaboration du projet :

- Prolonger les contacts pris avec les structures d'insertion, les organismes de formation, le Conseil régional, les filières professionnelles
- Poursuivre la réflexion engagée avec la filière agricole (AEF, Coopératives) et le secteur de l'aide à la personne
- Amorcer le travail avec les filières du bâtiment et de l'hôtellerie - restauration

Indicateurs de suivis :

- nombre d'actions mises en places
- nombre d'employeurs du secteur économique mobilisés
- nombre de personnes accédant à l'emploi

Délais : septembre 2006

### **Acteurs**

Elu référent : Richard FERRAND, conseiller général délégué à l'insertion et à l'économie solidaire et Jean-Luc FICHET, vice-président au développement économique

Chef de projet/Référent : Jacques LERN, responsable du service Insertion

Partenaires internes : DDEI  
DPAPH pour le secteur des métiers d'aides à la personne

Partenaires externes : Filières professionnelles et employeurs du secteur non marchand  
Conseil régional,  
Direction départementale du Travail, de l'emploi et de la formation  
professionnelle, Agence nationale pour l'emploi,  
Structures d'insertion,